

Image not found or type unknown



Indemenitees licenciment economique

Par **sylvain94**, le **29/01/2010** à **20:41**

Bonjour,jrnje viens d'etre licencie pour raisons economiques(fermeture de mon service).je suis cadre avec une ancienetee de 34ans 1/2et je trouve les indemenitees 1/5par annee+2/15a partir de 10ans plutot maigre,jai egalement une voiture de fonction depuis 20ans non declare et non contractuelle mais avec une attestation,de plus je soupçonne mon patron d'avoir volontairement sabordé ce service pour ne pas depenser d'argent,alors que le cout de l'arret de cette activité risque d'etre superieur aux investissements necessaires pour continuer l'activité.Donc mes questions sont les suivantes:puis je demander d'avantage d'indemenitees,et contester le licenciment economique pour defaut de prossedure car le CE n'a pas ete consulte ni avise.(j'ai pris la CRPet j'ai 53ans)

Par **Visiteur**, le **30/01/2010** à **09:02**

bonjour,rnrnvous pouvez bien sur faire une procédure aux prud'hommes, mais je vous conseille avant de voir avec un syndicat..